COMPTE RENDU

Département de la CHARENTE

Mairie de FOUQUEBRUNE

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL

En date du 31 août 2020

L'an deux mil vingt, le 31 août, à 20 h 30, le Conseil Municipal de FOUQUEBRUNE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de la Commune dans le lieu habituel de ses séances.

PRESENTS : Mmes AUVIN- CHALONS - GOREAU- PLUMAT- ROMAIN- DEPIT- MOTARD

Mrs BUREAU - POUZET- URBANIAK- RIUS- MOREAU- LANTERNAT

ABSENTS : Mr HERBRETEAU a donné pouvoir à Mr BUREAU Damien

Mr CORDIN a donné pouvoir à Mme CHALONS Monique

EXCUSES:

Secrétaire : Isabelle AUVIN

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Le Maire Chantale GOREAU a délibéré sur les questions suivantes:

délibération D_2020_6_1 : Validation du compte rendu du 16/06/2020

Madame Le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 16/06/2020 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité :
- **approuve** le procès-verbal de la séance du 16/06/2020

délibération D_2020_6_2 : Centre de Gestion : Avenant n°1 convention santé et risques professionnels

Mme Le Maire fait part à l'assemblée d'une proposition d'avenant, adopté par le conseil d'administration du Centre de Gestion lors de sa séance du 23 juin 2020, pour proroger la durée de validité de la convention relative à la santé et à la prévention des risques professionnels conclue avec celui-ci, jusqu'à une date fixée au 31/12/2026 avec l'introduction d'une souplesse pour faciliter, le cas échéant, la dénonciation de celle-ci.

Il demande à l'organe délibérant l'autorisation de signer cet avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- **d'autoriser** Mme Le Maire à signer avec le Centre de Gestion de la F.P.T de la Charente l'avenant n°1 à la convention dont le contenu a été exposé et tout acte en découlant;

- **d'inscrire** au budget et de mettre en recouvrement les sommes dues au Centre de Gestion de la Charente en application de l'avenant prorogeant ladite convention.

délibération D_2020_6_4 : Commissions Communautaires

Mme Le Maire fait part de l'appel à candidature au sein du Conseil Municipal pour constituer les commissions communautaires.
Une liste des commissions a été transmise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la liste suivante:

- **Commission Développement économique:** CORDIN Joël et DEPIT Catherine
- **Commission Développement numérique:** PLUMAT Laëtitia
- **Commission Affaires Scolaires:** RIUS Rony, CHALONS Monique et AUVIN Isabelle
- **Commission Services à la Population:** CHALONS Monique, ROMAIN Marie-Laure et PLUMAT Laëtitia
- **Commission Culture et Vie Associative:** URBANIAK Jean-Marc
- **Commission Sport:** BUREAU Damien, RIUS Ronny et ROMAIN Marie-Laure
- **Commission Tourisme:** MOTARD Carole et DEPIT Catherine
- **Commission Environnement et Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC):** AUVIN Isabelle
- **Commission Habitat et Urbanisme:** LANTERNAT Baptiste, CORDIN Joël et PLUMAT Laëtitia
- **Commission Voirie:** LANTERNAT Baptiste
- **Commission Travaux - Maintenance:** BUREAU Damien, HERBRETEAU Edmond et MOREAU Yoan
- **Commission Finances:** CORDIN Joël et DEPIT Catherine
- **Commission Santé - Offres de soins:** MOTARD Carole, ROMAIN Marie-Laure et CHALONS Monique

Questions diverses:

Ecole: Des travaux ont été faits dans l'école, les enseignantes sont satisfaites et remercient le Conseil.

Marché: Le" 1er marché se fera le 04/09/2020 (8 à 9 exposants)

Projet lotissement: Demande d'étude de faisabilité par 2 ou 3 architectes et contact pris avec banque des territoires pour un prêt au taux du livret A 0,75%, prévoir travaux d'aasainissement collectif.

Construction sans autorisation: Mur supèrieur à 2 m M LAURENT a construit un mur entre lui et Mr RIBIER
Changement des huisseries maison à côté de l'atelier municipal sans Déclaration Préalable.

Voirie: Une autorisation a été donnée à Mr ROCHETEAU James pour réaliser des travaux d'eaux pluviales et d'aménagement d'accotement.

Préfabriqué: Diagnostic amiante maxi 3000€, démolition possible des parties amiantées uniquement.

- 3 devis pour diagnostic amiante

PROCHAINS CONSEILS:

- lundi 28/09 à 20h30
- lundi 26/10 à 20h30
- lundi 30/11 à 20h30